

# Le baroud d'honneur du général

Hugeux, Vincent

L'Express, 28 octobre 2009

**Accusé par le Rwanda d'implication dans le génocide de 1994, Christian Quesnot veut se défendre devant les tribunaux. Il déplore le manque de soutien de l'Élysée.**

Chef d'état-major particulier de François Mitterrand au temps du génocide rwandais, le général Christian Quesnot, reconverti dans le conseil privé, a porté plainte pour diffamation contre le ministre de la Justice du Rwanda, Tharcisse Karugarama. En août 2008, en annexe du rapport de la commission Mucyo, qui avait pour mandat de « *faire la lumière sur le rôle de la France* » avant, pendant et après le génocide, le ministre rwandais délivrait une liste de 33 « *personnalités politiques et militaires les plus impliquées* » dans la tragédie de 1994. Le général Quesnot en faisait partie.

Indigné – Christian Quesnot, qui « *n'accepte pas d'être traité de génocidaire* », entend mener « *jusqu'au bout* » son action juridique. Aujourd'hui, comme les autres officiers incriminés, il se heurte, avec ses avocats – Mes Véronique Truong et Jean-Philippe Immarigeon – au veto du parquet de Paris. Ce dernier invoque une immunité de juridiction censée couvrir le ministre rwandais et a invité la juge d'instruction saisie à clore le dossier. Sans décourager pour autant l'ancien sapeur-parachutiste.

## **Pourquoi avoir entrepris cette procédure ?**

Je me suis engagé dans l'armée pour défendre "la veuve et l'orphelin". Ce que j'ai fait pendant trente-sept ans, au Tchad, à Beyrouth ou ailleurs. Et je n'accepte pas d'être traité de génocidaire par des irresponsables. Je ne dois rien à personne et j'irai jusqu'au bout de ma démarche.

**Le parquet ne vous suit pas dans cette voie. Que vous inspire sa réticence ?**

De vraies questions. A ma connaissance, les Rwandais souhaitent – tout comme moi – un procès en place publique. Tel est le cas de leur ministre de la Justice. C'est à lui de dire s'il entend invoquer son immunité, et non au parquet de Paris d'anticiper un choix dont il ignore tout.

## **Quel écho a recueilli votre initiative à l'échelon politique ?**

Le rapport Mucyo est rendu public le 5 août 2008. Un mois plus tard, je participe à un déjeuner au ministère de la Défense. Nous demandons en vain au gouvernement de défendre les officiers qui ont agi selon ses ordres, cibles d'attaques inadmissibles. Nous annonçons donc notre décision de porter plainte et obtenons une assistance juridique. Le 19 septembre, nouvelle réunion, cette fois à l'Élysée, en présence de Jean-David Levitte, conseiller diplomatique du président Nicolas Sarkozy. Là, on nous fait part de la volonté de Paris de normaliser les relations avec le Rwanda. Et un juriste met l'accent sur les écueils inhérents à toute action en diffamation visant un pays étranger.

## **Vous persistez néanmoins...**

Le 1<sup>er</sup> octobre 2008, lors d'une autre séance de travail avec Jean-David Levitte, nous insistons pour que le président de la République, chef des armées, exprime publiquement son soutien à l'action des officiers dépêchés au Rwanda, que ce soit dans le cadre de la formation de soldats rwandais ou dans celui de l'opération Turquoise [NDLR : envoi d'un contingent français dont le déploiement entrava les massacres de Tutsi mais permit aussi à des milliers de tueurs hutu de fuir en République démocratique du Congo, ex-Zaïre]. On nous laisse alors entrevoir une déclaration de Nicolas Sarkozy aux alentours du 7 novembre. De-

puis, rien. Silence radio de l'Elysée.

**Jugez-vous avoir été lâché par la présidence ?**

Nous avons été lâchés, au moins temporairement. Mais je ne veux pas insulter l'avenir : j'espère toujours que les paroles de solidarité attendues seront prononcées. C'est absolument nécessaire pour la dignité de la fonction présidentielle et pour ceux qui servent la France.

**Un officier n'a-t-il pas vocation à se plier à la raison d'Etat, dès lors que celle-ci privilégie en l'occurrence un rapprochement avec Kigali ?**

La raison d'Etat, soit. Mais pas aux dépens de l'honneur des militaires. Et là, il est bien question d'honneur. Une valeur désuète pour certains, mais la seule qui nous anime. Le militaire sert le pays avant de servir un homme, quel qu'il soit.